

Département du
FINISTERE

Arrondissement
De BREST

Nbre de Conseillers
En exercice : 15

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212900179-20260605-20260603-DE

Commune de BRELES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Jean-Luc L'HOSTIS, Maire.

Président : M. Jean-Luc L'HOSTIS, Maire

Présents : MM. Jean-Luc L'HOSTIS, Marie DIVERRES, Roland JESTIN, Hélène VINCENT, Véronique LAMY, Bernard QUEMENEUR, Laurent PINO, Séverine LUCAS, Vincent MARQUE, Gildas MARZIN, Céline PIGACHE, Frédéric BEGOC, Myriam FOREST.

Excusée : Mme Murielle ABJEAN qui donne pouvoir à M. Bernard QUEMENEUR

Secrétaire de séance : Mme Véronique LAMY

AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX DE L'ESPACE DE CONVIVIALITE

Des avenants au marché de travaux de l'espace de convivialité sont présentés, notamment :

Pour le lot n°1 – STPA BINARD – terrassement, voirie et réseaux divers. Ceux-ci portent, d'une part, sur la suppression de certains aménagements extérieurs pour un montant de 51 893,90 € HT et, d'autre part, sur un ajout de travaux complémentaires de marché d'un montant de 32 252,80 € HT. Ces ajustements entraînent une diminution globale du marché de 19 641,10 € HT.

Pour le lot n°4 – SAS LE MESTRE – couverture et étanchéité - Ceux-ci portent sur la suppression de l'étanchéité sur balcon et bac acier pour un montant de 12 402.32 € HT.

Pour le lot n° 5- KALUEN – menuiseries extérieures - Ceux-ci portent sur la suppression de stores, de bandes de visualisation et le remplacement des vitrages opale de la cuisine du logement pour un montant de 4803.02€ € HT

Pour le lot n° 11- QUEVAREC – revêtements muraux - Ceux-ci portent sur l'ajout d'une prestation peinture de l'escalier béton intérieur et peinture au sol sur l'escalier pour un montant de 1 350€ € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, prend acte des modifications des lots n°1,4,5 et 11 du marché de construction de l'espace de convivialité et autorise M. le Maire à signer les avenants correspondants.

DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

POUR EXTRAIT CONFORME.

LE MAIRE.

